

Stage TZR; Tout ce qu'il faut savoir pour ne pas se faire avoir

Parce que les TZR bien souvent n'ont pas choisis de l'être, parce qu'ils ont le même statut que les autres professeurs mais qu'il existe une grande variété de situations liées à leurs **missions spécifiques**, le Snes d'Aix Marseille vous propose une présentation de ces missions et des particularités de notre académie en la matière.

Nous aborderons aussi les différentes **indemnités** liées à ces missions et les revendications du Snes afin d'harmoniser les pratiques de l'administration.

Nous présenterons le **calendrier des opérations de l'année**, pour ne pas rater de rendez-vous important, notamment si vous souhaitez muter dans une autre académie ou pour obtenir un poste fixe.

Quelques outils vous seront proposés pour faciliter l'**intégration dans une nouvelle équipe** avec toutes les contraintes liées à la réforme du collège et/ou au fait d'être sur plusieurs établissements.

Nous aborderons enfin, la **nouvelle carrière** en place depuis le 1er septembre et les questions sur la **nouvelle évaluation** des professeurs, avec toutes les interrogations restent autour des difficultés d'évaluer les TZR dans ce nouveau cadre.

Toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la mission de TZR sont les bienvenues. En tant que TZR, on se retrouve facilement isolé dans des établissements inconnus, venez partager vos expériences et trouver des réponses collectives avec le Snes lors de ce stage.

Pour davantage d'informations sur les TZR sur le site : [cliquez ici](#)

Les stages syndicaux sont ouverts à tous. L'autorisation d'absence pour y participer est de droit, il suffit de faire la demande un mois à l'avance dans votre établissement d'exercice et de rattachement.